

Nouvelles du conseil du 26 juin 2023

Des entrées gratuites dont il faut profiter



La Municipalité tient encore et toujours, à la disposition de toutes les personnes intéressées, des billets offrant l'entrée gratuite au Skatepark Loud Minority de Bienne (Chemin de la Course 62, accès par les bus 2,3 ou 4, depuis la gare ; centre sportif ouvert les lundi et jeudi de 19 h à 22 h, les mercredi, samedi et dimanche de 14 h à 18 h). Tout adepte des sports concernés, roller, skateboard ou BMX, est cordialement invité à venir retirer un de ces billets, auprès de l'administration

municipale (Prés 5), durant le horaires habituels d'ouverture au public. Les personnes qui ont déjà bénéficié de cette offre peuvent tout à fait recevoir une nouvelle entrée.

Rectificatif

Contrairement à ce que nous écrivions par erreur la semaine dernière dans ces colonnes, c'est bien en décembre prochain (et non en décembre 2024) que le projet de travaux sur le ruisseau des Malés sera présenté à la population. Nous en reparlerons d'ici là, bien entendu

Du nouveau à la crèche

Le Conseil municipal a libéré lundi soir le crédit nécessaire pour acquérir une nouvelle table extérieure, afin de remplacer celle qui se trouve actuellement sur la terrasse de la crèche Au P'tit Soleil et qui montre de sérieux signes d'usure. Cette installation a été commandée auprès d'un fabricant régional de mobilier extérieur en bois.

Le radar arrive !

Ainsi que le maire l'avait annoncé en réponse à une question posée durant l'assemblée municipale du 19 juin, le radar préventif sera installé dès la semaine prochaine, et pour une période durable, le long de la rue de La Combe, trop fréquentée et à une trop grande vitesse selon ses riverains.

Feux de chantier

Des feux clignotants ont été installés mardi matin le long de la rue de la Gare, qui règlent le trafic sur le tronçon où le chantier des CFF empiète sérieusement sur la chaussée. Merci à tous les usagers de respecter cette signalisation temporaire et de faire preuve de la plus grande prudence dans ce secteur.



Municipalité de Sonceboz-Sombeval

Bureau fermé

Pour la période des vacances estivales, les bureaux d'administration municipale et donc leur guichet, demeureront fermés du lundi 17 juillet au mardi 1^{er} août inclus. La réouverture est donc agendée au mercredi 2 août, selon l'horaire habituel. En cas d'urgence, durant cette période, on se référera au site internet de la commune.

Intervalles va emménager chez nous

L'association portant *Intervalles*, la Revue culturelle du Jura bernois et de Bienne qui paraît trois fois chaque année depuis 1981, a récemment pris contact avec la Municipalité. Elle l'informait de sa volonté d'installer son siège administratif dans notre commune, ceci dès le 1^{er} janvier 2028. Dès cette date, *Intervalles* sera donc administrativement basée à La Couronne, avec les autres institutions régionales. A relever que la revue aurait souhaité quitter plus rapidement son siège actuel de Plateau de Diesse, ce qui n'est cependant pas souhaitable au vu de l'Ordonnance d'application de la LEAC (Loi cantonale sur l'encouragement des activités culturelles), laquelle vient de fixer les sièges administratifs portant sur la période 2024-2027. Quoi qu'il en soit, le Conseil municipal se réjouit d'accueillir ici le siège de cette revue.